

2020

# CERTIFICAT DE COMPENSATION CARBONE

*Aera 2*

a compensé l'intégralité des émissions carbone liées au transport de ses déchets confiés à la société Schroll.

Le programme (e)CO<sub>2</sub> a permis depuis son lancement de :

- compenser 4 783 tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>
- planter 14 349 arbres en zone de forêt tropicale

Position GPS : 6°51'54.20" S / 76°19'36.50" O

N° de certificat : SRLECO2-2020

Date : *31 décembre 2020*

Pour le Groupe Schroll,

Tiffany Heintz,

Responsable du programme (e)co<sub>2</sub>

Une surveillance des projets est mise en œuvre sur une période de 40 ans. Les crédits carbone générés sont réalisés suivant une méthodologie approuvée par la CCNUCC-Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. Ce sont des crédits carbone volontaires vérifiés - Voluntary Carbon Standard (VCS) - qui s'inscrivent dans le cadre d'une compensation volontaire.



Les adhérents du programme (e)CO<sub>2</sub> participent directement à la lutte contre le réchauffement climatique en soutenant un projet de reforestation mis en œuvre par le collectif Pur Projet.

© Schroll 03/2019 / Crédit photo : Shutterstock



**SCHROLL**  
GROUPE

[www.schroll.fr](http://www.schroll.fr)

Suivez-nous sur  Groupe Schroll

En partenariat avec

 **PUR**  
PROJET